



## Interprétariat communautaire Besoin d'un-e interprète?

**Appartenances offre aux institutions de la santé, du social et de l'éducation la possibilité de travailler avec des interprètes communautaires.**

Un-e interprète communautaire participe aux entretiens entre les professionnel-le-s de la santé, du social, de l'école et les personnes migrantes, pour rendre possible la compréhension entre interlocuteurs et interlocutrices de langues et de cultures différentes.

Nos interprètes sont des personnes migrantes, formées à l'interprétariat en situation de «dialogue».



Avril 2021



Actuellement, nos 140 interprètes dans tout le canton de Vaud parlent: albanais, allemand, amharique, anglais, anglais pidgin arabe, arménien, azéri, bcs bosniaque/croate/serbe, bengali, bilen, bulgare, chinois cantonais, chinois mandarin, cinghalais, espagnol, farsi/persan/dari, fon, géorgien, grec, harari, hindi, hongrois, italien, japonais, kabyle, kinyarwanda/kirundi, kurde badini, kurde gorani, kurde kurmanji, kurde sorani, lingala, macédonien, macédonien goranski, malinké, mandingue, mina, mongol, népalais, oromo, ourdou, pachtou, pendjabi, peul, polonais, portugais/brésilien, romani, roumain, russe, slovaque, somali, soussou, suisse allemand, tagalog, tamoul, tchèque, thaï, tibétain, tigré, tigrigna, turc, twi, ukrainien, vietnamien, wolof.

### Solliciter un-e interprète communautaire pour...

- Etablir et faciliter la compréhension mutuelle.
- Mettre en évidence les malentendus, éviter des conflits.
- Donner accès à vos services et prestations.
- Répondre au droit à être informé et à participer aux décisions.
- Gagner du temps, de l'énergie, de la qualité et... de l'argent.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et demandes d'interprètes communautaires.

### Ligne de conseil et d'assistance :

Tél. 021 341 12 51 ou [interpretariat@appartenances.ch](mailto:interpretariat@appartenances.ch)

Vous avez besoin d'un-e interprète? Connectez-vous sur :

[www.interpretariat.appartenances.ch](http://www.interpretariat.appartenances.ch)

**Permanence:** lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h à 17h ;  
mardi de 10h à 17h.

Avec le soutien du Canton de Vaud et des Communes vaudoises.

### Formations

Pour les interprètes et les professionnel-le-s qui travaillent avec eux, nous organisons des formations continues, des supervisions et une formation d'interprète communautaire reconnue pour l'obtention du certificat suisse et du brevet fédéral.

### Interprétariat communautaire

Appartenances  
Rue des Terreaux 10  
1003 Lausanne  
Tél. 021 341 12 50  
Fax 021 341 12 52  
[interpretariat@appartenances.ch](mailto:interpretariat@appartenances.ch)

### Pour vos dons

CCP 14-373401-8  
Mention Interprètes

Pour en savoir plus

[www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch)